

Vire Normandie

Quotidien Ouest-France du 6 février 2023

ouest-france.fr du 6 février 2023

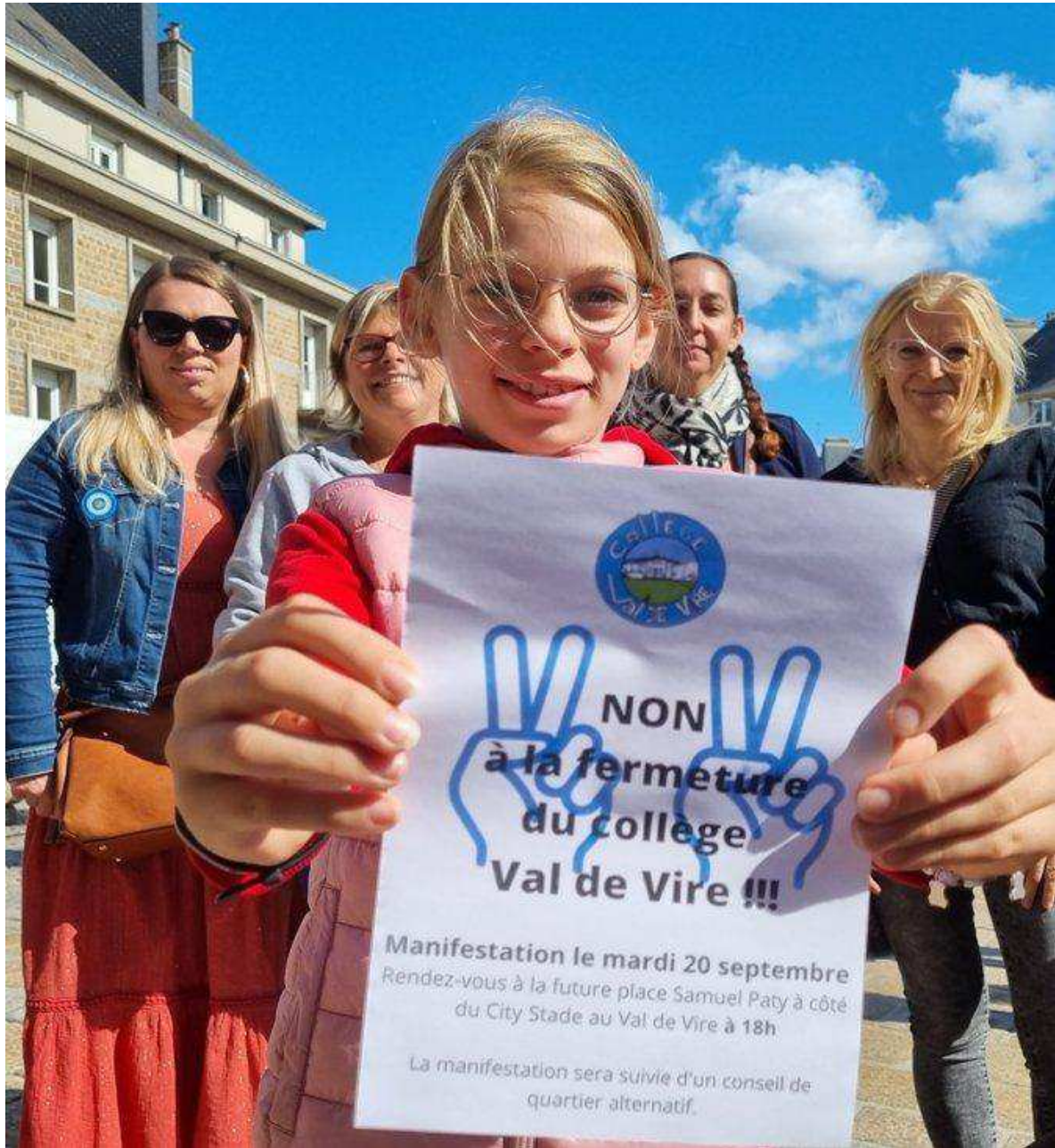
170 mots

Une cagnotte pour soutenir de collège du Val-de-Vire

La cagnotte en ligne est officiellement lancée. Le samedi 21 janvier, après quelques semaines de silence médiatique, le collectif « Non à la fermeture du Val-de-Vire » annonçait engager le combat sur le volet juridique cette fois-ci. « **Nous avons pris attache avec une avocate en droit public**, annonçait alors Gaëtan Prévert. **Une avocate qui étudie et a déjà relevé des biais dans le dossier. Autrement dit, nous entrevoyons des espoirs de ce côté.** »

Mais forcément, intenter une procédure juridique a un coût. Et le collectif lance un appel aux dons pour l'aider à payer les frais de justice. Vous retrouverez le lien de la cagnotte Helloasso sur le compte Facebook du groupe.

Les sympathisants de la cause peuvent également envoyer leurs dons à l'adresse du collectif, au 24, rue de Cauville, à Vire Normandie. Attention, aucun chèque ne doit être envoyé au collège.



Parents et élèves font entendre leur mécontentement depuis l'annonce de la fermeture du collège du Val-de-Vire, à Vire Normandie, le 8 septembre dernier. archives Ouest-France